



## DELIBERATION

N° SP\_2026\_04\_012

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 AVRIL 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

---

#### 2EME COMMISSION

SERVICE : Pôle attractivité, aménagement du territoire et transitions/Laboratoire départemental

---

#### OBJET : Laboratoire départemental - Compte administratif 2025

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUËL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. DESTRUHAUT, excusé, a donné délégation de vote à M. GERAUDIE ; Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme PAULET, excusée, a donné délégation de vote à Mme TUYERAS ; M. PIRONNEAU, excusé, a donné délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le Laboratoire départemental d'analyses et de recherches de la Haute-Vienne (LDAR87) est une régie à autonomie financière. Il fonctionne sur la base d'un budget annexe soumis au vote de l'Assemblée départementale.

Le Compte administratif (CA) 2025 présente les exécutions budgétaires de la section d'exploitation et de la section d'investissement.

Le CA 2025 du LDAR87 est concordant avec le compte de gestion établi par Madame le Payeur départemental.

## **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

## **RAPPORT**

Le LDAR87 est un service du Département de la Haute-Vienne qui intervient dans le cadre de missions de prestations de prélèvements et d'analyses en matière de santé animale, de sécurité des aliments et de protection de l'environnement.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des activités du pôle santé animale, notamment celles découlant des contrôles pilotés par la Coopérative départementale agricole d'action sanitaire (CDAAS) et des analyses dans le cadre des exports ou de la lutte contre les maladies émergentes.

Le pôle sécurité des aliments et de l'environnement a également poursuivi ses activités dans les contrôles microbiologiques et physicochimiques ainsi que le développement de nouvelles activités par délégation des services de l'Etat.

### **I- SECTION D'EXPLOITATION**

Les réalisations de la section d'exploitation du CA 2025 s'établissent comme suit :

	BUDGET 2025	REALISE 2025
Recettes	4 475 512,00 €	5 176 522,08 €
Dépenses	4 475 512,00 €	2 830 165,88 €
Excédent de clôture		2 346 356,20 €

#### **1- Dépenses de la section d'exploitation 2 830 165,88 €**

Les dépenses réelles de la section d'exploitation s'élèvent à 2 731 167,35 € et les dépenses d'ordre relatives à la dotation aux amortissements représentent 98 998,53 €.

Chapitre 011 - les charges à caractère général 1 221 715,56 €

Ces dépenses regroupent l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement du laboratoire (achats de fournitures diverses, consommables et réactifs, eau, énergie, sous-traitance, maintenance, affranchissement, télécommunications, formation du personnel...).

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 598 693,38 € d'achat de consommables et réactifs pour les analyses du laboratoire, soit 49 % des dépenses du chapitre ;
- 187 315,12 € de fournitures non stockables (biomasse, gaz, électricité, eau...), soit 15 % des dépenses du chapitre ;
- 133 506,31 € de frais de maintenance des équipements du laboratoire, soit 11 % des dépenses du chapitre.

Chapitre 012 - les charges de personnel 1 507 591,76 €

Ces dépenses regroupent l'ensemble des frais de personnel des emplois permanents et non permanents du laboratoire. Elles tiennent compte également des frais liés aux stagiaires en contrat d'alternance, des contractuels pour faire face à l'accroissement d'activité en santé animale pour les campagnes de prophylaxie et de renfort pour la réalisation des prélèvements et des analyses de microbiologie alimentaire.

Chapitre 042 – les opérations d’ordre entre sections 98 998,53 €

Ces dépenses concernent la dotation aux amortissements des immobilisations.

Chapitre 65 - les autres charges de gestion courante 506,27 €

Ces dépenses concernent l’apurement des créances et la régularisation du prélèvement à la source.

Chapitre 67 - les charges exceptionnelles 1 353,76 €

Ces dépenses concernent les annulations de titres sur exercice clos.

**2- Recettes de la section d’exploitation 5 176 522,08 €**

Les recettes réelles de la section d’exploitation hors résultat antérieur s’élèvent à 3 605 309,43 €, le résultat reporté est de 1 543 822,44 € et les recettes d’ordre relatives à l’amortissement des subventions sont de 27 390,21 €.

Chapitre 002 - le résultat antérieur reporté 1 543 822,44 €

Chapitre 013 – les atténuations de charges 3 285,98 €

Ces recettes concernent les indemnités journalières versées par l’assurance maladie et autres remboursements sur rémunérations de personnel.

Chapitre 042 – les opérations d’ordre entre sections 27 390,21 €

Ces recettes concernent l’amortissement des subventions d’équipement.

Chapitre 70 - les prestations de service 2 840 406,39 €

Ces recettes regroupent les prestations de service liées aux analyses de santé animale et de surveillance de la qualité des aliments et de l’environnement.

Elles se répartissent comme suit :

- les prestations de services du pôle santé animale s’élèvent à environ 60 % du total.

Ces recettes proviennent notamment :

- des services analytiques d’aide aux diagnostics vétérinaires des animaux de rente (nécropsie, bactériologie, parasitologie...) ;
- des activités liées aux analyses pilotées par la CDAAS dans le cadre de ses campagnes (prophylaxies annuelles, plans de lutte et d’assainissement, qualification des élevages, contrôles des mouvements...) ainsi que des analyses effectuées pour les exports d’animaux essentiellement dans le cadre des crises sanitaires ;
- des contrôles de santé publique pour les directions des services vétérinaires de l’Etat et les abattoirs (ESST, surveillance tuberculose, maladies réglementées...).

- les prestations de services du pôle sécurité des aliments et de l'environnement s'élèvent à environ 40 % du total des recettes.

Ces recettes proviennent notamment :

Des contrôles microbiologiques :

- des activités liées aux contrôles microbiologiques alimentaires des restaurations collectives des établissements publics (écoles, collèges, lycées, CHU, CH, EPHAD, foyers...) ;
- des activités liées aux contrôles microbiologiques des eaux et des milieux ;
- des activités liées aux contrôles des milieux et de l'environnement (banaliseurs de déchets hospitaliers, industriels locaux...) ;
- des prélèvements délégués par l'Etat pour contrôles officiels dans les filières agroalimentaires.

Des contrôles physicochimiques :

- des activités liées aux analyses officielles effectuées dans le cadre des campagnes PSPC de la Direction générale de l'alimentation (Plans de surveillance et Plans de contrôle des résidus chimiques dans l'alimentation du dispositif européen de sécurisation des aliments) pour les DDETSPP (Direction de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations) et ceux conduits sur les sites des Services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) des Hauts-de-France ;
- des analyses physicochimiques liées aux contrôles des milieux et de l'environnement.

#### Chapitre 74 - les subventions et dotations d'exploitation

761 572,32 €

Une subvention de 350 000 € et une dotation de 161 000 € ont été attribuées par le Département de la Haute-Vienne pour la compensation des missions d'intérêt public local exercées par le laboratoire.

Une recette de 250 572,32 € versée par les services de l'Etat a été constatée pour l'acompte 2025 de la compensation financière des missions de service public financièrement déficitaires réalisées par le laboratoire en application du mandat de Services d'intérêt économique général (SIEG) national.

#### Chapitre 75 - les autres produits de gestion courante

5,74 €

Cette recette concerne la régularisation des arrondis du prélèvement à la source et des déclarations de TVA.

#### Chapitre 77 - les produits exceptionnels

39 €

Cette recette est relative à une indemnisation en lien avec des frais de transport.

## II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Les exécutions de la section d'investissement du CA 2025 s'établissent comme suit :

	BUDGET 2025	REALISE 2025
Recettes	1 524 791,00 €	602 628,66 €
Dépenses	1 524 791,00 €	191 621,73 €
Solde excédentaire de clôture		411 006,93 €
Restes à réaliser dépenses		188 795,00 €
Solde excédentaire de clôture avec les reports		222 211,93 €

### 1- Dépenses de la section d'investissement **191 621,73 €**

Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 164 231,52 € et les dépenses d'ordre relatives à l'amortissement des subventions sont de 27 390,21 €.

Chapitre 040 – les opérations d'ordre entre sections 27 390,21 €

Ces dépenses concernent l'amortissement des subventions d'équipement.

Chapitre 20 – les immobilisations incorporelles 990 €

Cette dépense concerne les frais d'insertion et d'attribution pour les marchés publics.

Chapitre 21 – les immobilisations corporelles 163 241,52 €

Ces dépenses concernent les aménagements et acquisitions de matériels de laboratoire et de matériels de bureau et informatique.

#### 1.1 Acquisition de nouveaux équipements en 2025

EQUIPEMENTS POUR LE POLE SANTE ANIMALE	
2 congélateurs	2 568,50 €
5 réfrigérateurs	7 801,76 €
Agitateur rotatif et porte tubes	914,69 €
Bain-marie digital	875,19 €
Agitateur rocker 3D digital	995,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 155,50 €</b>
EQUIPEMENTS POUR LE POLE SECURITE DES ALIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Système de purificateur d'eau	4 287,76 €
6 réfrigérateurs	9 968,76 €
Congélateur	1 732,50 €
Chauffe-eau électrique	1 534,01 €
Bloc chauffant	1 400,64 €
Agitateur et carrousel	2 015,11 €

Rotor de centrifugeuse	1 320,00 €
GCMSMS	105 000,00 €
Evaporateur sous azote	12 121,62 €
<i>TOTAL</i>	<i>139 380,40 €</i>
AUTRES EQUIPEMENTS	
Destructeur de papier	483,50 €
3 sièges de travail	1 072,77 €
Développement tableaux bord PHYLUM	8 550,00 €
Matériel entretien chariot	599,35 €
<i>TOTAL</i>	<i>10 705,62 €</i>
TOTAL GENERAL	163 241,52 €

## 1.2 Restes à réaliser pour 2026

EQUIPEMENTS POUR LE POLE SECURITE DES ALIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Malaxeur	2 893,00 €
7 étuves	25 871,00 €
<i>TOTAL</i>	<i>28 764,00 €</i>
EQUIPEMENTS POUR LE POLE SANTE ANIMALE	
Microscope binoculaire	7 291,00 €
Laveur de plaques	5 950,00 €
Automate immuno-sérologie	127 000,00 €
Frais insertion marché public	780,00 €
<i>TOTAL</i>	<i>141 021,00 €</i>
AUTRES EQUIPEMENTS	
EDI SACHA pour DGAL et IFCE	10 010,00 €
9 PC	9 000,00 €
<i>TOTAL</i>	<i>19 010,00</i>
TOTAL GENERAL	188 795,00 €

## 2- Recettes de la section d'investissement

**602 628,66 €**

Les recettes réelles de la section d'investissement hors résultat antérieur s'élèvent à 148 998,53 €.

Chapitre 001 – l'excédent d'investissement reporté 453 630,13  
€

Chapitre 040 – les opérations d'ordre entre sections 98 998,53 €

Ces recettes concernent l'amortissement des biens d'équipement.

Chapitre 13 - la subvention d'investissement 50 000 €

Cette recette concerne la subvention versée par le Département de la Haute-Vienne pour le financement des nouveaux équipements du laboratoire.

## **DECISION**

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 10 avril 2025 adoptant le Budget primitif ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 10 avril 2025 adoptant le compte administratif 2024 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 octobre 2025 adoptant la Décision modificative n° 1 ;

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

### DECIDE

d'arrêter le compte de gestion établi par le Payeur départemental qui fait apparaître des résultats identiques au compte administratif 2025 du budget annexe du Laboratoire départemental ;

d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2025 qui fait ressortir les résultats suivants :

#### Section de fonctionnement :

- recettes :	5 176 522,08 €
- dépenses :	2 830 165,88 €

Soit un excédent de :	2 346 356,20 €
-----------------------	----------------

#### Section d'investissement :

- recettes :	602 628,66 €
- dépenses :	191 621,73 €

Soit un excédent de :	411 006,93 €
-----------------------	--------------

Par ailleurs, compte tenu des restes à réaliser au 31 décembre 2025 du budget annexe :

restes à réaliser en section d'investissement (dépenses) :	188 795 €
--	-----------

de constater les résultats nets suivants :

excédent de fonctionnement :  
excédent d'investissement :

2 346 356,20 €  
222 211,93 €

de constater un résultat excédentaire de 2 568 568,13 € ;

de reporter l'excédent de la section d'exploitation pour 2 346 356,20 € ;

de reporter l'excédent de la section d'investissement pour 411 006,93 €.

41 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT (délégation de vote à M. GERAUDIE), M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER, Mme LARDY (délégation de vote à Mme TLEMSANI), M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET (délégation de vote à Mme TUYERAS), M. PIRONNEAU (délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX), Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

1 absent / excusé sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE